

## Plateforme réformiste au sein du PS Suisse

### Bulletin d'information No. 1/2017



#### Edito

**Par Yvonne Beutler, Conseillère municipale, Winterthur**

Enfin ! Le premier bulletin d'information de la plateforme réformiste au sein du PS Suisse est publié. A l'aide de celui-ci, nous tâcherons de répondre à la question de savoir si nos [propositions générales de réformes](#) seront suivies de mesures concrètes.

Comme déjà annoncé précédemment, nous publierons des prises de position à propos de sujets d'actualité qui nous semblent importants. Le premier bulletin d'information se concentrera sur la numérisation. En outre, Clara Wyss s'exprimera sur l'ensemble des mesures concernant la prévoyance vieillesse 2020 du point de vue de la jeune génération. D'autre part, Pascal Vinard, un des membres de la plateforme réformiste, expliquera les raisons pour lesquels il soutient celle-ci.

Vous trouverez plus d'informations concernant la plateforme réformiste sur notre site web [www.reform-sp.ch](http://www.reform-sp.ch) ou bien sur Facebook reformsp.

A bientôt



#### Saisir la chance de la numérisation

**Par Pascale Bruderer, Conseillère aux Etats, Nussbaumen AG**

La plateforme réformiste au sein du PS Suisse souhaite affronter les changements causés par la numérisation dans le cadre d'une vision d'une « société 4.0 ». Celle-ci doit avoir pour but de faire face aux défis de l'industrie 4.0 liés à la vision d'une société 4.0. Ladite vision doit être développée au-delà tant des barrières partisans que des frontières

institutionnelles et fédérales, et elle doit poursuivre les objectifs d'une pérennisation de notre bien-être et d'une juste répartition des chances et des perspectives. Afin d'éviter que cette dernière revendication soit négligée, le PS Suisse doit impérativement jouer un rôle actif et constructif.

Le changement entraîné par le développement numérique, que ce soit par sa portée ou surtout par la rapidité des bouleversements qu'il provoque, représente un grand défi pour les sociétés de type postindustrielles. Les chambardements économiques résumés par le terme "industrie 4.0" revendiquent aussi des mesures sociétales. D'après nous, la politique doit accepter ce défi complexe et multidisciplinaire tout en esquissant une stratégie d'avenir en faveur d'une « société Suisse 4.0 ».

Son but doit être de garantir notre prospérité d'une part, mais aussi d'assurer une juste répartition des chances et des perspectives d'avenir. Afin d'empêcher que ces deux objectifs soient passés sous silence, la collaboration active et constructive du PS Suisse est d'une importance capitale. Nous lançons donc un appel à notre parti tout en sachant que, jusqu'à présent, le PS a eu beaucoup de mal à se familiariser au sujet de la numérisation. La plateforme réformiste est convaincue que les changements provoqués par la numérisation offrent une opportunité idéale afin de trouver des réponses sociales-démocrates aux défis sociétaux. En vue de ceci, nous devons aiguiller les développements dans la bonne direction au lieu de les ignorer ou de les empêcher, voire même de les interdire.

Grâce aux thèses de la plateforme réformiste (« [Société 4.0: contribuer activement à sa transformation et la considérer comme une chance](#) ») et sur la base des documents de travail du groupe de réflexion relative à la numérisation (« [Façonner la flexibilisation de manière sociale: Nouveaux modèles de l'emploi; durée du travail](#) ») et grâce aux considérations de l'entrepreneur informaticien et membre du PS Leo Keller (« [Comment la numérisation devrait modifier la politique économique du PS Suisse](#) ») la plateforme réformiste prend part à la future discussion concernant la numérisation.

## **Les 6 thèses et revendications de la Plateforme réformiste concernant la numérisation**

### **1. La stratégie de développement pour la « société Suisse 4.0 »**

La Suisse ne pourra maintenir sa prospérité que si elle participe à la pointe de la numérisation et que si elle profite des opportunités qui s'offrent à elle. Un niveau élevé d'éducation et une capacité d'innovation reconnue lui garantiront les meilleures conditions de réussite. Des perspectives passionnantes et créatrices de croissance s'offriront à l'industrie, dont profiteront également les salariés. En plus de « l'industrie 4.0 », ses effets sur la société méritent aussi notre attention. L'élaboration d'une stratégie de progrès pour la « société Suisse 4.0 », au-delà des barrières idéologiques et interdisciplinaires, est urgente. Celle-ci aura donc pour but d'assurer la prospérité d'une part et de garantir une juste répartition des chances et des perspectives d'autre part.

### **2. Adaptation des dispositions légales aux nouvelles conditions-cadre et à la réduction des entraves de régulation**

La numérisation crée avec ses nouveaux monopoles (cf. Google, Facebook) des risques jusqu'à présent inconnus et de nouveaux défis mondiaux pour le

contrôle d'entreprises monopolistiques. En même temps, et de manière toute aussi importante, la numérisation mène à une plus grande diversité de l'économie, ce qui permet à des entreprises innovantes de pouvoir accéder plus rapidement et à moindre coût au marché. C'est dans l'intérêt de la Suisse de rester un pays attrayant pour de telles startups. Il faut favoriser celles-ci en leur mettant à disposition des processus moins bureaucratiques, en leur maintenant un meilleur accès au capital risque et en ne les imposant de manière excessive.

Des dispositions légales, qui produisaient jadis leurs effets, sont maintenant dépassées dans le monde du numérique car elles sont peu adaptées à la réalité – pour ne pas dire inutiles voire même inefficaces – et s'avèrent être des entraves de régulation involontaires. Elles doivent être adaptées aux exigences de notre temps. En voici quelques exemples concrets : flexibilisation des dispositions du temps de travail (cf. notre document de travail « [Façonner la flexibilisation de manière sociale: Nouveaux modèles de l'emploi; durée du travail](#) ») ; allègement de la procédure d'obtention de visa (cf. la motion Noser) ; adaptation de la politique fiscale en matière de la taxation des coupons (cf. la motion Badran).

### **3. Mesures en vue de renforcer les entreprises individuelles et les micro-entreprises et de simplifier les assurances sociales**

La numérisation est façonnée par un nombre croissant d'entreprises. Celles-ci doivent être soulagées en ce qui concerne les procédures administratives. En outre, elles doivent obtenir, en tant que modèle de travail spécifique, un statut juridique plus clair. En effet, l'importance économique et le poids social de ce type d'entreprises augmenteront considérablement.

Quant aux obstacles de régulation, il faudra particulièrement veiller aux entreprises individuelles qui offrent des possibilités de travaux dans le cadre de plateformes. Il faut renforcer leur situation tout en adaptant les dispositions légales au monde numérique et en améliorant leur sécurité sociale en tant qu'entreprises indépendantes. En outre, dans ces cas, des simplifications au niveau des assurances sociales devront être adoptées telles qu'elles s'imposent de plus en plus à l'époque de la numérisation. Il faudra également recourir à des mesures, comme par exemple celle visant le remplacement des institutions d'assurances sociales déjà existantes par une assurance générale du revenu. Quelques exemples concrets : Propositions de simplifications ainsi que des précisions du système d'assurances sociales complétées par des mises au point relatives à la différence entre les indépendants et les employés (cf. notre document de travail « [Façonner la flexibilisation de manière sociale: Nouveaux modèles de l'emploi; durée du travail](#) »).

### **4. Utilisation et encouragement de l'économie s'appuyant sur des plateformes.**

Le modèle de plateforme n'est pas seulement intéressant pour la microéconomie mais aussi pour la macroéconomie et la société. Grâce à cette opportunité, des groupes de personnes peuvent enfin être atteints (c.f. des personnes handicapées) et, pour les consommateurs, les plateformes offrent une énorme valeur ajoutée et un accès à plein de produits et de services. Partager et échanger les ressources des hommes et des entreprises mène à une augmentation de l'efficacité économique et des interactions sociales, et à une meilleure allocation des ressources.

C'est la raison pour laquelle il faut promouvoir l'« économie plateforme » au

lieu de vouloir l'empêcher ou bien de la freiner.

Exemple concret : Préciser les critères limitatifs entre indépendants et employés (cf. notre document de travail « [Façonner la flexibilisation de manière sociale: Nouveaux modèles de l'emploi; durée du travail](#) »).

### **5. Un Etat et un Service public innovant**

L'Etat et la société civile ont un grand intérêt à utiliser des modèles collaboratifs des services de manière renforcée. Ainsi, une entreprise de type plateforme, telle que celle en faveur de l'entraide de voisinage « mila », dispose du potentiel pour répondre à beaucoup d'autres besoins en plus de ceux de nature quotidienne. Des idées, telle que celle de "bourses de temps en faveur du bénévolat" – p.ex. en tant que complément et soutien des soins à domicile – peut être réalisée beaucoup plus simplement dans un monde numérique qu'auparavant. De manière identique, grâce à des programmes d'intelligence artificielle, l'intégration professionnelle sur le marché du travail pourra être favorisée. Pour cela, il faudra créer les conditions de protection des données nécessaires. Le potentiel résultant de la numérisation, de la robotique et de l'intelligence artificielle devra être mis au service des citoyens et citoyennes par l'Etat et le Service public. Ceux-ci sont appelés à collaborer à des réunions axées sur la mise en pratique, tels que des Hackathons, et de ne pas abandonner ce champ d'innovations à l'industrie privée.

Un exemple concret : postulat Bruderer 16.4169 « Environnement de travail inclusif à l'ère de la numérisation ».

### **6. Offensive relative à l'éducation à tous les niveaux**

Sur le marché du travail, il y aura des gagnants et des perdants. Une offensive en matière d'éducation créera une politique sociale des plus efficace et une politique économique des plus durable. Notre système de formation duale offre sur ce terrain des opportunités particulières. Reste à faire un effort en matière d'éducation permanente. Certes il est d'abord le devoir des entreprises de former leurs collaborateurs à la numérisation de leurs propres établissements. Mais c'est aussi à la politique de s'intéresser plus sérieusement à la question de l'éducation permanente ainsi qu'à son financement.



## **Oui à la réforme Prévoyance vieillesse 2020**

**Par Clara Wyss, Berne**

Cela fait depuis 1990 que les employés à salaire élevé profitent de l'AVS. Le modèle en vigueur actuellement favorise beaucoup les familles disposant d'un seul revenu et punit les modèles flexibles de travail. Maintenant, au bout de vingt-sept ans d'attente, la 11<sup>ème</sup> réforme de l'AVS est lancée ! Grâce à celle-ci, les bas salaires et les emplois à temps partiels – avant tout ceux des femmes – seront mieux traités grâce à la flexibilisation de la déduction de coordination et grâce à l'augmentation de l'AVS de 70 CHF.

Du point de vue de la jeune génération, qui sont attachés à la compatibilité entre travail et famille, qui tente de profiter de plus de temps libre pour ses hobbies ou encore qui, pour des raisons de formation, doit se soumettre à un temps partiel, cette réforme est primordiale et va dans la bonne direction. Mais beaucoup d'adversaires s'efforcent à dire que, du point de vue de la jeune génération, ladite réforme est plus nuisible que profitable. Il s'agit là d'un argument qui tente, premièrement, de diviser les générations et, deuxièmement, qui passe complètement à côté de la réalité.

1. L'AVS est basée sur le principe de solidarité. Nos parents ont cotisé pour nos grands-parents et nous cotiseront pour nos parents – telle est la volonté du pacte des générations. Les adversaires ne comprennent pas le principe de l'AVS, ou alors ils mettent en cause son succès depuis son introduction.
2. Le statut quo est intenable : Si la réforme de l'AVS n'est pas acceptée, les déficits insoutenables qui actuellement pèsent sur le deuxième pilier augmenteront massivement. Les coûts devront être financés en majeure partie par les salariés et avant tout par la jeune génération.

L'acceptation de l'AVS 2020 ne sert pas uniquement à la sauvegarde financière de l'assurance vieillesse. Elle aide aussi à mieux assurer des salariés à petits revenus ou des salariés à temps partiel.

Sans révision, pas de solution!



**5 questions à...**

**... Pascal Vinard, Courtepin**

**1. Y a-t-il un déclencheur qui a fait que tu t'engages à contribuer à la plateforme réformatrice du PS et, si oui, lequel ?**

Oui. Le déclencheur est la fracture qui me semble s'agrandir entre la réalité quotidienne et les propositions de moins en moins réalistes de certains cercles au sein du PS. Sur le fond, je suis très heureux que l'aile gauche de notre parti et surtout que les jeunes socialistes émettent des idées nouvelles et frondeuses. D'un autre côté, je constate que bon nombre de citoyens se reconnaissent de moins en moins dans les prises de position de notre parti. Ces personnes – comme c'est le cas dans de nombreux autres pays – soit se résignent, ne vont plus voter ou élire, ou alors se laissent séduire par les idées populistes de l'UDC et consorts.

Mon espoir est que le PS s'intéresse à nouveau aux petites gens et qu'il s'engage pour eux en émettant des propositions autant progressistes que réalistes. J'aimerais un PS qui aille au-delà de la simple défense des acquis et qui fait face aux nouveaux défis de notre époque en amenant des idées et des propositions bien étayées et capables de convaincre le plus grand nombre.

**2. Qui est ton modèle en politique ?**

Jean Jaurès bien entendu. Si les citoyens de son époque avaient suivi ses

sages conseils, il n'y aurait pas eu de première guerre mondiale. En Suisse, j'admire surtout les grandes figures de notre parti comme la conseillère fédérale Ruth Dreyfuss et les personnalités visionnaires et tactiques du type d'Helmut Hubacher.

### **3. Quelles sont les cinq valeurs qui te sont les plus importantes ?**

- Les droits humains dans toutes leurs dimensions (le droit au travail, à l'éducation, à l'alimentation, à l'autonomie financière, à la sécurité) y compris l'égalité homme-femme et le respect absolu des droits de l'enfant et des mineurs.
- La liberté y compris sa dimension d'autodétermination ainsi qu'ancrée dans notre constitution, y compris la liberté d'entreprendre.
- La laïcité.
- L'égalité et la participation.
- La responsabilité personnelle – la responsabilité sociale – le respect : ces notions englobent le respect de notre environnement (valeurs écologistes), le respect d'autres valeurs et visions allant de pair avec notre responsabilité de défendre nos valeurs (démocratie, droits humains, justice sociale, etc.) devant l'intolérance.

### **4. Ton questionnement central par rapport au futur ?**

L'humanité sera-t-elle capable de devenir plus responsable, de mieux vivre en accord avec ses besoins vitaux ? Ou à l'inverse, est-ce que l'égoïsme allié à l'esprit mouton seront-ils capables de gagner sur la capacité de penser par soi-même ?

### **5. Quelle fut la surprise (positive ou négative) de ta vie politique ?**

Je préfère me projeter dans le futur et espère que notre parti se remémore ses valeurs fondamentales en se battant pour tous, en reconquérant les voix des petites gens. Au-delà de ça, je rêve du jour où les positions populistes et racistes ne feront plus recette, ni en Suisse, ni ailleurs.